

Questions et réponses relatives aux unités de formation

1 Comment les personnes en formation sont-elles introduites aux UF?

Les personnes en formations bénéficient d'une introduction détaillée aux UF pendant les CI 3 et 4. Lors de ces CI, elles apprennent de manière approfondie comment il faut réaliser une UF.

2 Où est-ce que je peux me procurer des informations sur les UF en tant que formateur pratique?

Vous trouverez des informations sur les UF dans le dossier de formation et des prestations, dans les documents CI des personnes en formation et sur le site internet de la Branche Commerce.

3 Pourquoi la définition d'une tâche UF est très importante?

L'objectif de chaque UF est de permettre aux personnes en formation d'apporter dans la mesure du possible une contribution à l'entreprise. Autrement dit : les résultats de l'UF devraient apporter une plus-value à l'entreprise. Pour le formateur pratique, la définition d'une tâche UF constitue donc un défi. Précisons toutefois que l'élaboration d'une liste de contrôle qui sera plus tard utilisée par l'entreprise peut représenter une plus-value.

4 Combien de temps les personnes en formation disposent-elles au sein de l'entreprise pour élaborer une documentation UF?

Les personnes en formation disposent de 24 heures au maximum pour élaborer leur documentation UF au sein de l'entreprise. Si elles souhaitent en outre consacrer une partie de leurs loisirs à l'élaboration de cette documentation, elles sont libres de le faire.

5 Pourquoi faut-il établir un ordinogramme pour représenter un processus?

Dans leur activité quotidienne, les employés de commerce n'élaborent pas souvent des ordinogrammes. Dans le cadre des UF, on leur demande toutefois de le faire. La raison en est que les personnes en formation apprennent ainsi à représenter des processus et, en même temps, à développer l'approche et l'action interdisciplinaires et les techniques de résolution de problèmes.

6 Où peut-on trouver des informations sur l'établissement d'un ordinogramme?

Vous trouverez une brève information à ce sujet au chapitre 4.6 du dossier de formation et des prestations. En outre, les personnes en formation reçoivent des instructions détaillées sur l'établissement des ordinogrammes au CI 3.

7 Quels éléments sont évalués au cours de l'UF?

Deux personnes évaluent l'UF en tenant compte de critères différents:

- *Le formateur pratique évalue le dossier d'UF (partie A):*
Exactitude sur le plan professionnel et utilité de la documentation, compréhension du contenu, langue, forme et étendue de la documentation, travail efficace et systématique.
- *La tierce personne indépendante évalue la présentation de l'UF (partie B):*
Présentation, utilisation des médias, plausibilité de l'analyse, respect des délais et du temps imparti.

8 Qui peut assumer le rôle de la personne tierce indépendante?

La personne tierce indépendante peut faire partie ou non de l'entreprise. Si elle n'en fait pas partie, il peut s'agir d'un spécialiste d'une autre entreprise, d'un expert aux examens

ou d'un formateur CI. Si elle fait partie de l'entreprise, il est exclu que ce soit un supérieur direct de la personne en formation.

9 Pourquoi faut-il présenter l'UF à une personne tierce indépendante?

Savoir faire une présentation efficace est une compétence méthodologique que les personnes en formation doivent acquérir et développer. C'est la raison pour laquelle il est important qu'une personne en formation fasse au moins deux présentations à une tierce personne au cours de sa formation. La note obtenue pour l'UF fait partie de la note d'expérience de l'examen final. Elle a ainsi un certain poids dans l'obtention du diplôme.

10 Qui peut assister à la présentation de l'UF?

Comme la note UF fait partie de la note d'expérience, seul le formateur pratique assistera à la présentation au côté de la personne tierce indépendante. Si la participation d'autres personnes est envisagée, il convient de demander l'accord de la tierce personne indépendante.

11 Pourquoi faut-il impérativement respecter le délai de remise des notes?

Comme toutes les notes importantes pour la procédure de qualification en entreprise sont saisies dans la base de données, il est indispensable qu'elles soient remises dans les délais. Toute saisie tardive affecte le traitement ultérieur des données et doit être évitée à tout prix.

12 Est-ce qu'il y a encore un entretien après la présentation?

En principe, non. Il est certes possible d'échanger quelques mots après la présentation pour clarifier p.ex des questions de compréhension. Mais cet entretien ne sera pas pris en compte pour l'évaluation par la tierce personne indépendante.

13 Où peut-on trouver d'autres informations sur les UF?

Utilisez en premier lieu le dossier de formation et des prestations. Tous les points y sont traités de manière exhaustive. En outre, la présente liste de questions permet d'éclaircir d'autres points.

La Branche Commerce vous remercie d'avance de lui faire parvenir d'autres questions par courriel à l'adresse suivante: info@branche-handel.ch.